BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1655

## 75 – PARIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## Ventes et cessions

632 012 100 RCS Paris.
**L'OREAL.**
*Forme :* Société anonyme.
*Capital :* 107037312.40 EUR.
*Adresse :* 14, rue Royale, 75008 Paris.
*Précédent propriétaire :* 632 012 100 RCS Paris. **L'OREAL.**
*Oppositions :* Article L.236-21 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : L'OREAL Forme : Société anonyme Adresse du siège : 14 rue Royale 75008 Paris Capital : 107037312.40 EUR Numéro unique d'identification : 632012100 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : L'OREAL INTERNATIONAL DISTRIBUTION Forme : Société en nom collectif Adresse du siège : 41 rue Martre 92117 Clichy Cedex Capital : 25000.00 EUR Numéro unique d'identification : 919437244 Lieu d'immatriculation : Nanterre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 50275481.10 EUR - passif de 38683464.42 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions, des éléments d'actif et de passif composant la branche complète et autonome d'activité L'Oréal International Distribution, la société bénéficiaire procèdera à une augmentation de capital d'un montant nominal de 6.389.180 € par émission de 1.277.836 parts nouvelles de 5 € chacune. Prime de scission : Cette augmentation de capital sera assortie d'une prime d'apport d'un montant de 5.202.836,68 € résultant de la différence entre, d'une part, le montant de la valeur nette comptable de l'actif net apporté sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 (soit 11.592.016,68 €) et d'autre part, le montant de l'augmentation de capital (soit 6.389.180 €) . Date du projet commun de scission : 28.02.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société L'OREAL : 02.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société L'OREAL INTERNATIONAL DISTRIBUTION : 02.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Nanterre)..